

TARIFS A APPLIQUER A COMPTER DU 1^{er} JANVIER 2023

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 DÉCEMBRE 2022

1) Concessions funéraires :

	un emplacement	deux emplacements	trois emplacements	quatre emplacements
15 ans	333,90 €	667,80 €	1 001,70 €	1 335,60 €
30 ans	672,00 €	1 345,68 €	2 018,52 €	2691,36 €
50 ans	1 246,35 €	2 481,57 €	3 722,36 €	4 963,14 €
Perpétuelle	11 141,81 €	22 283,63 €	33 425,44 €	44 567,25 €

(Ces montants sont valables pendant deux ans à compter de la date d'expiration du contrat de concession)

2) Cases au columbarium :

Case pouvant contenir deux urnes :	
- pour une durée de 15 ans	1 328,25 €
- pour une durée de 30 ans	2 179,80€
Urnes supplémentaires	
- pour une durée de 15 ans	664,65 €
- pour une durée de 30 ans	999,60 €

(Ces montants sont valables pendant deux ans à compter de la date d'expiration du contrat de concession)

3) Concessions cinéraires :

- pour une durée de 15 ans	369,18 €
- pour une durée de 30 ans	738,36 €
- pour une durée de 50 ans	1 260,00€

(Ces montants sont valables pendant deux ans à compter de la date d'expiration du contrat de concession)

4) Prix de la case d'un caveau désaffecté : 215,67 €

5) Vacation de police : 21,00 €